Procès-verbal des décisions collectives des associés

En date du 20-06-2025

Les associés de la société Abitaneuf, société par actions simplifiée au capital de 3000,00€, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 943 345 850, dont le siège social est situé 35B Rue Camélinat 94400 Vitry-sur-Seine, ont pris la décision suivante, conformément aux statuts et à l'unanimité :

Modification de la date de clôture

Il est rappelé que la date de clôture du premier exercice social est actuellement fixée au **30 octobre 2026**.

Afin de faciliter la tenue de la comptabilité, il est proposé de modifier la date de clôture du premier exercice social pour qu'elle se termine au **30 septembre 2026**.

Après discussion, les associés décident à l'unanimité :

1. De modifier la date de clôture du premier exercice social, initialement prévue pour le 30 octobre 2026, pour qu'elle soit désormais fixée au 30 septembre 2026.

2. De modifier en conséquence l'article 6 des statuts relatifs à la date de clôture des exercices sociaux, lequel sera désormais rédigé comme suit :

   ARTICLE 6 - EXERCICE SOCIAL
   Chaque exercice social a une durée d'une année (douze mois) qui commence le 1er octobre et se termine le 30 septembre de chaque année.
   Par exception, le premier exercice social sera clôturé le 30 septembre 2026.

3. De donner tous pouvoirs au président pour effectuer les formalités de dépôt et de publicité afférentes à cette modification.

Fait à Vitry-sur-Seine, le 20-06-2025

Monsieur Stéphane HERVE, Président : Stéphane HERVE ✓ Certified by yousign

Madame Anouk HERVE, Directrice Générale : Anouk HERVE ✓ Certified by yousign

Monsieur Hugo HERVE, Directeur Général : Hugo HERVE ✓ Certified by yousign